



Procès-verbal

Assemblée Sectorielle Aquaculture du 30/10/2018

Version définitive

I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle Aquaculture du 30/10/2018
Responsable de la préparation du document	 Benoît Thomassen – Françoise Belanger 
Date de publication	
Validé par	T. Bay, O. Mathonet, A. Schonbrodt, J-M. Stalmans
Annexe(s)	Annexe I : Liste des participants Annexe II : Présentation

II. Désignation d'un président de séance

Monsieur Thierry Bay est désigné comme président de séance.

III. Approbation de l'ordre du jour

- 1 Désignation du Président de séance
2. Validation du procès-verbal de l'assemblée précédente
3. Présentation des capsules vidéo «A la rencontre des poissons du terroir »
4. Présentation de la coopérative Bretagne Truite par Mr Jean-Yves Colleter (FFA)
5. Préparation du voyage d'étude dans l'Est de la France
6. Elections des représentants
7. Sécheresse 2018
8. SHV-NHI, état de la situation
9. Points d'attention :
 - Guide d'autocontrôle pour l'abattage, la préparation et la vente de salmonidés d'aquaculture à la ferme
 - Qualité différenciée
 - Courriers

L'ordre du jour est approuvé.

IV. Validation du procès-verbal de l'Assemblée Sectorielle du 08/11/2017

Aucune remarque n'est émise sur le PV de la réunion précédente.
Le PV est donc approuvé.



V. Présentation des capsules vidéo

Par Benoît Thomassen benoit.thomassen@collegedesproducteurs.be



BT informe l'assemblée du changement de nom de la série et présente le logo de cette dernière : « A la rencontre du poisson du terroir ». Il informe aussi que des magnets à poser sur les véhicules seront imprimés. **JMC** demande s'il est possible de placer le nom de la pisciculture. Le problème est que les plaques sont fabriquées en série mais peut-être qu'il y a une possibilité d'ajouter le nom sur le bord blanc.

- Capsules vidéo 1 : la production de truites de consommation
AS : Il faut rappeler qu'il existe une Fédération des Aquaculteurs de Wallonie pour que ce soit un travail plus collectif. Leur logo pourrait être placé sur le dernier plan. La vidéo est approuvée.
- Capsules vidéo 2 : les autres productions
CD : il serait intéressant de tourner la phrase autrement concernant la lotte de repeuplement. Il est à signaler que la pisciculture Belgian Quality Fish est gérée par Thierry Bay.
- Capsules vidéo 3 : Le métier d'aquaculteur dans sa diversité
Une participante demande si un résumé des recettes sera réalisé. Une fiche « recettes » permettra de les retrouver. Ces capsules existeront sur Facebook en version réduite.
- Capsules vidéo 4 : L'élevage local : point de vue environnemental
Il est à noter que **JMS** produit du vairon. **JMS** rappelle qu'il faut parler du poisson d'appât.
PD rappelle qu'il est aussi important de parler du poisson de pêche (Bien-Etre animal).
JMS souhaite un regroupement des informations et des recettes. **BT** précise que dans le projet initial, 3 capsules présentaient uniquement des recettes et 8 présentaient des piscicultures. L'offre retenue proposait 8 capsules avec une recette à la fin de chacune d'entre-elles, donc 8 capsules pisciculture et 8 recettes au total.
- Capsules vidéo 5 : l'élevage local - point de vue sanitaire
AS : une image de 10 secondes de présence dans le labo serait intéressante pour montrer les analyses microscopiques réalisées sur les poissons. Les images existent. **FL** répond qu'il faut passer par les voies hiérarchiques et que sera compliqué.
La vision d'un reportage en laboratoire est un plus scientifique. Il faut également parler de l'AFSCA.
Le détail des ingrédients de la recette sera indiqué sur chaque recette.
- Capsules vidéo 6 : les atouts nutritionnels des poissons
BT fait remarquer que le montage a été important car les propos du Pr Larondelle étaient fortement axés sur leur futur projet de production de saumons atlantiques en qualité différenciée.
- Capsules vidéo 7 : La transformation de nos produits
La participation de Mr Julien Lapraille (ambassadeur APAQ-W) dans cette capsule et le teaser tourné gratuitement a pour but de ramener de la vue et des clics ainsi que de partager les vidéos.
- Capsules vidéo 8 : Les artisans
BT explique qu'il a été difficile de trouver un professionnel travaillant des poissons wallons et acceptant de se faire filmer. Celui trouvé vend des produits wallons (caviar, escavèche, truites).

Des fiches reprenant les recettes seront placées sur le site.



Pour l'année prochaine, **BT** souhaite réaliser une vidéo d'une durée de ¾ h – 1h pour présenter la filière. Il serait intéressant, grâce aux textes et aux contenus existants, d'avoir une vidéo qui permettra d'avoir un point de vue global sur la profession. La grande majorité du public souhaite connaître les lieux où ils peuvent acheter des produits qui donnent envie de faire une recette.

AS fait remarquer qu'un site « Pisciculteurs de Wallonie » va être créé à partir du mois de janvier. Il serait intéressant d'avoir à la fin de chaque capsule un logo « Pisciculteur de Wallonie » ainsi que le lien vers ce nouveau site.

AG demande comment va se passer la suite (la diffusion)? **BT** répond que toutes les capsules seront diffusées par l'APAQ-W sur leur site (une page spéciale sera créée). La campagne est postposée en décembre. Pour faire du clic, il y aura des questions pour un concours. Un article sera diffusé dans le journal « L'Avenir » avec une mise en avant des vidéos pendant plusieurs jours sur les sites internet du groupe. Pendant un an, nous avons tous les droits et la diffusion pourra se faire selon les souhaits exprimés. Ex : à insérer à la Foire de Libramont. Le 29 novembre, une soirée de gala est organisée avec la FEAP à Bruxelles et un stand pour faire de la promotion sera présent. Des clés usb seront distribuées présentant les capsules.

VI. Coopérative

Par Jean-Yves Colleter jyves.colleter@wanadoo.fr



JYC commence par féliciter le travail réalisé dans le cadre des capsules vidéo. Il est important de pouvoir rassurer tant le pêcheur que le consommateur. Il présente son travail (création de différentes sociétés) et ensuite la création d'une coopérative (avec des coopérateurs). Il existe une Coopérative des aquaculteurs bretons. La truite est le 4ème poisson mangé en France. 50 000 tonnes de poissons de qualité sont produits par an sur toute la France. Le marché migre de plus en plus vers le poisson fumé.

Une carte présente la situation géographique des sites piscicoles. Un marché bio se développe mais les démarches sont longues. **AS** fait remarquer que le temps d'attente pour l'obtention d'un permis de pisciculture est de 7 ans. 4 ingénieurs travaillent pour résoudre les problèmes afin de pérenniser les sites au niveau national et comment installer les jeunes.

FL demande quel est le pourcentage de production de truite arc-en-ciel en mer. La réponse est de 1%. Un label « mer » aurait dû être créé (label rouge) mais les 24 producteurs très individualistes entre eux n'ont pas permis de maintenir et d'identifier les concessions.

Un participant demande qu'est-ce que la truite arc-en-ciel en mer apporte en plus qu'une truite arc-en-ciel élevée en eau douce. Il lui est répondu que la truite arc-en-ciel élevée en mer grandit beaucoup plus vite.

AS fait remarquer que l'aide de l'Etat français est très substantielle. Lors d'une visite des pisciculteurs en Aquitaine, il a découvert que des barrages et des échelles à poisson ont été placés gratuitement. Un conseil régional apporte son aide depuis 20 ans pour les subventions.

On relance des concessions pour la truite produite en mer. Cela engendre des oppositions avec les pêcheurs et des conflits territoriaux.

Est-ce qu'il existe d'autres coopératives ? Oui d'autres coopératives existent comme les « Truites d'Aquitaine » créée il y a plus de 30 ans.



La coopérative Aqualande a pu négocier avec la marque Leclerc. Mais **JYC** pense qu'il ne faut pas partir sur l'industriel. Chacun a le respect de son outil de production, s'il veut rester naturel et conventionnel. Ce statut est à préserver.

Une association de promotion pour tous les produits coûte cher. Le meilleur est le bouche-à-oreille. La promotion d'une telle pisciculture est un gros travail. Sur certains paquets de truites fumées, le nom de l'élevage est cité car il en va de la responsabilité.

Les souches de la coopérative existent toujours, des sélections datent de 1987. Les produits restent beaux et le marché va vers des grosses truites de 2 à 3 kg.

Quid d'une coopérative wallonne ? Il faut savoir si on veut tous être en coopérative. Pour se faire, il va falloir mettre beaucoup de choses en commun, avoir un outil de transformation. Il faut regrouper des productions familiales. Le fait de créer une coopérative permet d'obtenir des prix pour l'achat de la nourriture, pour les consommations d'énergie. Entre membres, l'achat et la vente peuvent se faire. La coopérative permet d'avoir un service vétérinaire composé de 2 vétérinaires qui suivent la production. Le groupe permet de faire passer certains points sur le plan environnemental.

Questions de **BT** pour lancer la discussion:

Que peut apporter la mise en coopérative pour les producteurs aquacoles wallons ?

Une truite 100% wallonne est – ce réaliste ?

Est-ce que la production 100% wallonne permettrait-elle la fin des épidémies ?

Qui est intéressé ?

JYC précise que le projet doit être bien mûri. Les productions wallonnes ne sont pas semblables à celles de la Bretagne. Tous les aquaculteurs réunis ne produisent que 10% de ce que la coopérative bretonne produit. Cependant, beaucoup de petites coopératives existent en France. En Wallonie, c'est beaucoup plus compliqué et ce n'est pas la même échelle. Le consommateur européen veut manger de la truite fumée. Il ne faut pas casser cet espoir. La truite n'est plus un produit d'appel dans les grandes surfaces.

La sécheresse a eu des conséquences sur le repeuplement de truites en Wallonie : il a été difficile d'en trouver. Il existe une clientèle qui est très fixée sur notre produit et remettre tous les poissons à une coopérative, comment alors les retrouver ?

AS demande ce qu'aurait apporté une coopérative à la suite de la sécheresse 2018 ou de la crise sanitaire SHV. **BT** lui répond que grâce à une coopérative, un site d'avinage aurait permis de repeupler les autres piscicultures wallonnes.

VII. Préparation du voyage d'étude dans l'Est de la France

Par Benoît Thomassen benoit.thomassen@collegedesproducteurs.be



BT rappelle que le projet FEAMP – SOCOPRO financera jusqu'à 50% des frais. Plusieurs scénarios sont présentés : 2 jours ou 3 jours (identique à celui de 2 jours mais avec deux sites en Suisse).

Afin de connaître le choix de chaque participant, **BT** demande que chacun envoie un mail en indiquant leur choix.



VIII. Elections des représentants



Par Benoît Thomassen benoit.thomassen@collegedesproducteurs.be

2 Candidats ont remis leur candidature dans les temps, il s'agit des élus sortants. Après explication des règles et distribution des bulletins secrets aux producteurs possédant un numéro de producteur, le vote a eu lieu.

A la suite du vote et après dépouillement public de l'urne, Mr Alain Schonbrodt est reconduit comme membre effectif par 6 voix et Mr Thierry Bay est reconduit comme membre suppléant par 5 voix. Trois votes sont considérés comme nuls car ils reprenaient le nom des deux candidats cochés.

IX. Sécheresse 2018



Par Benoît Thomassen benoit.thomassen@collegedesproducteurs.be

BT fait le point sur les pertes recensées et communiquées par les pisciculteurs. Il est en contact avec le Cabinet du Ministre René Collin à propos des dédommagements. Le Cabinet souhaite obtenir des chiffres avec des preuves et pièces justificatives concernant les pertes subies. La prochaine réunion avec le Cabinet aura lieu en novembre.

La sécheresse est historique avec des impacts très différents suivant les bassins versants, certains n'ont rien sentis et d'autres ont subis de fortes pertes.

Les indemnités sont interdites par l'Union Européenne. Par contre, une concertation a lieu avec le Cabinet en vue de trouver des aides de minimis plafonnées à 3 x 10 000 € étalés sur 3 ans.

BT précise que même en France, grand pays producteur, il a été difficile de trouver un moyen d'indemniser les producteurs. **JYC** explique qu'un étalement des charges sociales durant la période de sécheresse a été accepté sur trois ans.

AS rappelle que la FWA propose une assurance pour les risques environnementaux.

X. SHV- NHI, état de la situation



Par le Dr François Lieffrig f.lieffrig@cergroupe.be

La maladie est provoquée par un virus (Rhabdovirus). La transmission pseudo-verticale des géniteurs se fait vers la descendance et une désinfection des œufs peut être efficace. La maladie se développe si la température est inférieure à 15° C avec des taux de mortalité épouvantables. Cette maladie atteint également le poisson sauvage.

Le 1^{er} signe est l'anémie, les poissons sont blancs, les branchies pales, avec la présence de foyers hémorragiques, les yeux sortant de la tête, hémorragie, poissons noirs, etc.

Pour la 4^{ème} fois, il a été constaté que la maladie SHV était présente dans des saumons de fontaine. Quand cette maladie passe par les alevins, le taux de mortalité est de 80-90%. Au niveau européen, cette espèce n'est toujours pas reprise comme sensible à cette maladie. Les analyses du cœur et de la rate du poisson permettent de détecter la maladie.

Le Dr Lieffrig a eu une forte suspicion de SHV d'un client de chez Mme Yernault. La présence de SHV a été confirmée. Aucune mortalité, aucun symptôme, aucune lésion n'ont été détectés lors de l'autopsie. Plusieurs lots ont été prélevés. 30 truites n'avaient pas des lésions mais les résultats étaient positifs. Sur 6 tubes prélevés, 4 ont été positifs pour la SHV, confirmés par d'autres organismes.



Mr Van Belle a constaté des mortalités depuis quelques temps. Il ne travaille que sur eau de source. Son seul fournisseur est Mme Yernault. Des signes évidents de PKD étaient présents, il y avait également des symptômes évidents de SHV. Le pisciculteur n'a sorti aucun poisson vivant. La déclaration de suspicion a été faite immédiatement par écrit et par mail par le Dr Lieffrig à l'AFSCA.

L'AFSCA a visité la pisciculture le 27/08 et n'a pris aucune mesure. Le 28/08, des effets cytopathogènes apparaissent sur toutes les cultures cellulaires sur les poissons de Mr Van Belle et une réaction de maladies apparaît.

9 piscicultures ont été contaminées sans mortalités de masse dans ces piscicultures. **CD** demande s'il ne s'agirait pas de poissons après virus.

AS a par ailleurs constaté des problèmes dans ses aliments et certains de ses poissons en ont souffert.

KB rappelle que l'AFSCA prend seulement des dispositions quand il y a suspicion, et attend qu'il y ait une confirmation. Tant qu'il n'y a pas confirmation, la pisciculture ne peut être bloquée et des mesures ne peuvent être prises chez les fournisseurs et les clients.

Il faut voir si des mesures de précautions peuvent être prises quand la période d'attente entre suspicion et confirmation est trop longue.

En France, aucune pisciculture n'est infectée. **JYC** rappelle qu'en Normandie, ils font des mises à sec pour se débarrasser de la SHV. En Haute Saône, un site de suspicion a été détecté. En Lorraine, il y a un problème avec des brochets.

C'est aussi intéressant de savoir chez qui Mme Yernault s'est approvisionnée. Quelles sont les indemnités pour Mme Yernault ? **FL** ne voit pas comment une compagnie d'assurance pourrait couvrir le désastre qui est en aval.

AS précise qu'en France, quand une pisciculture est infectée, elle ne peut plus vendre du poisson vivant mais peut vendre du poisson mort. En Belgique, quand une pisciculture est infectée, on ne peut pas sortir du poisson vivant et on ne peut plus abattre pour la consommation, sauf si il est transformé.

Certaines pêcheries ont pu poursuivre leur activité à condition que le poisson ne sorte pas vivant. Le poisson doit être tué sur place.

XI. Points d'attention

Par Benoît Thomassen benoit.thomassen@collegedesproducteurs.be



Le guide d'abattage

Le Guide d'autocontrôle pour l'abattage, la préparation et la vente de salmonidés d'aquaculture à la ferme est finalisé avec les commentaires des participants. Il est également en cours de traduction à l'AFSCA avant le dépôt au conseil scientifique pour avis, commentaires et validation.

La qualité différenciée

Le cahier des charges est finalisé et le vote des Aquaculteurs de Wallonie (AWs) pour être porteurs du label a eu lieu. Le Plan de contrôle est presque finalisé et nous sommes à la recherche d'organismes certificateurs prêts à réaliser les contrôles. En ce qui concerne le nom, il est interdit d'utiliser une mention géographique. Des propositions pourraient être « Truites de rivière affinées », « Truites de rivière », « Truites du terroir »...



BT rappelle que les participants peuvent lui transmettre par mail des idées.

Divers courriers

1. Mémo sur les pistes d'aides au secteur
Plusieurs points dont : reconnaissance des AWs comme Organisation des producteurs, possibilités FEAMP non prises en compte dans le plan wallon, urgence de la disponibilité du FEAMP pour les investissements (fonds disponible au niveau européen depuis 2014) ainsi que le taux d'intervention du FEAMP pour les investissements.
2. Memo sur la conversion biologique (Projet d'AGW et d'AM)
Suite à la concertation avec les AWs et le cabinet. Plus de détails seront communiqués lors de la prochaine AS (toujours en concertation).
3. Mémo sur les maladies virales et l'abattage :
Evaluation économique et technique d'un véhicule d'abattage mobile pour les piscicultures contaminées en vue de valoriser les poissons non atteints (agrément).

Réunion avec le service de la pêche

Suite à la dernière réunion, il a été proposé de post poser les appels de marché 2019 d'au moins un mois puisque certaines pisciculture sont toujours sous statuts sanitaires incertains.

Avec les pisciculteurs intéressés par ce groupe de travail, nous avons fait évoluer le cahier des charges pour répondre plus facilement à certains problèmes qui pourraient revenir de façon récurrente. Premièrement, en cas de fermeture de la pêche alors que des lots de poissons à livrer ne l'ont pas encore été (et de ce fait pas encore payés), il a été proposé de les payer quand même, soit en rempoissonnant dans un autre bassin, soit en retardant la fermeture de la pêche pour permettre de quand même déverser.

Pour les défauts d'approvisionnement, des conditions exceptionnelles ont été rajoutées et qui n'étaient pas encore dans le cahier des charges (pollution, sécheresse, SHV-NHI, inondations, vols, détériorations) avec pièces justificatives. Il s'agit d'impondérables.

Quantités livrées : actuellement, il y a des sanctions à partir de 20% de différence entre la quantité commandée et la quantité livrée (réfaction). Il a été demandé de porter de seuil à 40%. En effet, pour cause de sécheresse ou de problème, certains pisciculteurs préféreraient ne pas livrer du tout. Ici, en cas de sécheresse par exemple, les fédérations de pêche préfèreront avoir moins que de ne rien avoir du tout.

Le critère d'attribution « élevage sur source » a été défini et il s'agit d'un site se trouvant à moins d'un kilomètre d'une source. Le critère « cycle d'élevage complet » est remplacé par « Site classé indemne de SHV-NHI ». Le PV suivra dès réception du nouveau cahier des charges (toujours pas reçu au 05/12).

Divers

- Jean-Marie Clément et Jean-Michel Stalmans, représentants du secteur pêche au Pôle ruralité, ont reçu un document très tardivement et qui demande des avis sur des modifications de législation concernant les eaux souterraines et de surface potabilisables. Cela concerne les agriculteurs, les capteurs d'eau, les preneurs d'eau (forage et captage). C'est inquiétant et entraînerait des contraintes. BT doit relayer auprès de chacun des participants. Il serait intéressant d'avoir l'avis de chacun et de défendre une position commune. Des remarques et d'éventuelles propositions doivent être faites pour le 7 novembre.



- **APAQ-W** : Laetitia Van Roos est la nouvelle responsable des secteurs élevage et petit élevage. **BT** rappelle le matériel existant qui est à disposition de chacun sur simple demande.
- **CP** invite chaque participant le 29 novembre à Bruxelles à la conférence « We are the solution ! ». L'objectif est de faire passer un message positif à la Commission européenne, au Gouvernement, aux médias et à tous les grands acteurs quant à la place de l'aquaculture pour relever les enjeux alimentaire de demain. L'objectif est aussi de défendre toutes les espèces produites en Europe.

Lettre de Mr Robert Anselme

BT informe **RA** que suite à sa demande lors de la dernière AS et après recherche, il n'a trouvé aucune lettre de réponse émanant de la SOCOPRO ou du Collège des Producteurs. Le sujet a, à l'époque été discuté en interne, une proposition de réponse a été formulée mais aucun courrier n'a été envoyé.

Restez informés ...

Les cellules d'info ont d'abord été instaurées pour la viande et le lait. Elles ont pour but de tordre le cou aux fausses informations et de fournir des articles de vulgarisation sur des thématiques précises. Une nouvelle cellule d'info, CELL'AGRI va être lancée prochainement et concernera l'agriculture et l'alimentation (elle absorbera par ailleurs la viande et le lait). Cette dernière contiendra donc, aussi, des articles traitant de la production et de la consommation du poisson. Le premier article traitera des oiseaux piscivores.

Fin de séance



Annexe I : Liste des présences

Excusé(s) :

MATHONET Olivier, MARICHAL Nicolas, NAILIS Lionel

Non producteurs :

BELANGER Françoise (SOCOPRO) **FB**

BRISON Kathy (AFSCA) **KB**

COLLETER Jean-Yves (FFA) **JYC**

DELAUNOIS Philippe (DGO3) **PD**

DUCARME Christian (ex SOCOPRO) **CD**

FORTHOMME Elisabeth (épouse de Guy Godfriaux) **EF**

GENNOTTE Vincent (CERER) **VG**

GERARD François (HEC) **FG**

Producteurs :

ANSELME Robert **RA**

BAY Thierry **TB**

BODY Anne **AB**

CLÉMENT Jean-Marie **JMC**

DUPOND Francis **FD**

GILLET Angélique **AG**

GODFRIAUX Guy **GG**

HABRAN Dominique **DH**

GROSJEAN Emmanuel (SOCOPRO) **EG**

HOC Bertrand (ULiège) **BH**

LALOUX Cécille (épouse d'Alain Schonbrodt) **CL**

LIEFFRIG François (CER Groupe) **FL**

PONS Catherine (FEAP) **CP**

THOMASSEN Benoît (SOCOPRO) **BT**

TOMSON Thomas (ULiège) **TT**

JAVAUX Jean **JJ**

JAVAUX Pierre **PJ**

LEQUEUX Valère **VL**

PIRONT Robert **RP**

SCHONEBRODT Alain **AS**

STALMANS Jean-Michel **JMS**

VAN DER MENSBRUGGHE Jean-Pierre **JPVDM**



Annexe 2 : Présentations

30/10/2018



**COLLÈGE des
PRODUCTEURS**

**NEUVIÈME ASSEMBLÉE SECTORIELLE
AQUACULTURE**

Mardi 30/10/2018



Neuvième Assemblée sectorielle Aquaculture

30/10/2018

MERCI POUR VOTRE PRÉSENCE !

Programme

- 16h30 Visite de la pisciculture du Fourneau Marchand
- 17h30 Assemblée sectorielle Aquaculture
- 20h00 Repas commun à la pisciculture



Neuvième Assemblée sectorielle Aquaculture

30/10/2018

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SECTORIELLE

1. Désignation du **Président de séance**
2. Validation du **procès-verbal** de l'assemblée précédente
3. Présentation des capsules vidéo "A la rencontre des poissons du terroir"
4. Présentation de la coopérative **Bretagne Truite** par **Mr Jean-Yves Colleter**, coopérateur et Président de la Fédération Française d'Aquaculture (FFA)
5. Préparation du **voyage d'étude** dans l'Est de la France
6. **Elections** des représentants
7. **Sécheresse 2018**
8. **SHV-NH1**, état de la situation
9. **Points d'attention** :
 - Guide d'autosurveillance pour l'abattage, la préparation et la vente de salmonides d'aquaculture à la ferme
 - Qualité différenciée
 - Courtiers
10. **Points divers** :
 - Vos **points**
 - Définition de l'**ordre du jour** provisoire de la prochaine assemblée sectorielle

Neuvième Assemblée sectorielle Aquaculture

30/10/2018

1. DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT DE SÉANCE

Rôle :

- Il veille à la bonne tenue de l'assemblée
- Il est le porte parole officiel de cette assemblée sectorielle vers les medias, autorités de tutelles, ...
- **Candidat(s) ?**

2. VALIDATION DU PV DE LA 8^{ÈME} AS (23/05/2018)

- Questions
- Remarques
- Validation



Neuvième Assemblée sectorielle Aquaculture



3. CAPSULES VIDÉO (1)

- Changement de nom
- Tournage du 16 au 27 juillet 2018
- 1^{er} tour de feedback, APAQ-W et Collège
- 2^{ème} tour de feedback, VOUS
- 3^{ème} tour de feedback, comité de suivi (administration), caractère collectif des vidéos
- Diffusion à la mi-décembre avec concours (caviar à gagner)
- Identité visuelle de vos véhicules avec de grands magnets

Neuzième Assemblée sectorielle Aquaculture
30/10/2018

3. CAPSULES VIDÉO (2)

Épisode 1 :
La production de truites de consommation
Intervenant : Angélique Gillet
Lieu de tournage : Pisciculture de la Gernelle
Recette : Truite au bleu



Neuzième Assemblée sectorielle Aquaculture
30/10/2018

3. CAPSULES VIDÉO (3)

Épisode 2 :
Les autres productions
Intervenants : François Dejardin et Thierry Bay
Lieux de tournage : Pisciculture du Cheneau et Belgian Quality Fish
Recette : Queue de lotte



Neuzième Assemblée sectorielle Aquaculture
30/10/2018

3. CAPSULES VIDÉO (4)

Épisode 3 :
Le métier d'aquaculteur dans sa diversité
Intervenants : Valère Lequeux et Dominique Habran
Lieux de tournage : Pisciculture du Fourneau Marchand
Recette : Salade folle de truites fumées



Neuzième Assemblée sectorielle Aquaculture
30/10/2018



3. CAPSULES VIDÉO (5)

Épisode 4 :
L'élevage local : point de vue environnemental
Intervenant : Jean-Michel Stalmans
Lieu de tournage : Pisciculture Piscivair
Recette : Pâtes aux poireaux et à la truite fumée



30/10/2018

Norwéme Assemblée sectorielle Agriculture



3. CAPSULES VIDÉO (6)

Épisode 5 :
L'élevage local : point de vue sanitaire
Intervenants : Francis Dupont et Dr François Lieffrig
Lieu de tournage : Pisciculture de Freux
Recette : Rillettes de truites fumées



30/10/2018

Norwéme Assemblée sectorielle Agriculture



3. CAPSULES VIDÉO (7)

Épisode 6 :
Les atouts nutritionnels des poissons
Intervenant : Pr Yvan Larondelle
Lieu de tournage : Laboratoire UCL-BNTE
Recette : Burger de truites fumées



30/10/2018

Norwéme Assemblée sectorielle Agriculture



3. CAPSULES VIDÉO (8)

Épisode 7 :
La transformation de nos produits
Intervenants : Olivier Mathonet et Julien Laprairie
Lieu de tournage : Pisciculture Mathonet-Gabrielle et Escavir
Recette : Truite saumonée cuite à l'unilatérale sur une crème de choux fleur et ses légumes grillés



30/10/2018

Norwéme Assemblée sectorielle Agriculture





3. CAPSULES VIDÉO (9)

Épisode 8:
Les artisans
Intervenant: Yvan Buelinckx
Lieu de tournage: Poissonnerie-Traiteur Saint-Pierre
Recette: Carpaccio de truite




30/10/2018 Nourléme Assemblée sectorielle Aquaculture

4. COOPÉRATIVE (1)

Invité: Mr Jean-Yves Colleter
 Président de la Fédération Française d'Aquaculture (FFA)
 Coopérative des Aquaculteurs Bretons
 Président de la Commission environnement de la FEAP
 Membre du Comité National de l'Eau



30/10/2018 Nourléme Assemblée sectorielle Aquaculture

4. COOPÉRATIVE (2)

Présentation du groupe



30/10/2018 Nourléme Assemblée sectorielle Aquaculture

4. COOPÉRATIVE (3)

En 1996, trois pisciculteurs décident de s'associer en créant la SA Piscicultures de Bretagne, plus connue sous le nom de sa marque « Bretagne Truite ».
 Bretagne Truite, est le partenaire industriel exclusif pour la transformation des produits de la Coopérative des Aquaculteurs Bretons, créée et reconnue OP en 2001, regroupant 32 sites piscicoles en Bretagne et en Normandie.

EN RAISON DE L'ESSOR DU MARCHÉ, BRETAGNE TRUITE A DÉCIDÉ DE DÉDIER SIX SITES EXCLUSIVEMENT AU BIO. CETTE PRODUCTION BIOLOGIQUE PERMET DE PÉRENNISER DE PETITES STRUCTURES FAMILIALES A FAIBLE CAPACITÉ DE PRODUCTION TOUT EN RESPECTANT DES RÈGLES ENVIRONNEMENTALES STRICTES.





30/10/2018 Nourléme Assemblée sectorielle Aquaculture

4. COOPÉRATIVE (4)

LA BRETAGNE : UNE RÉGION IDÉALE POUR LA TRUITE

De part la nature de ses roches, son relief et sa pluviométrie, la Bretagne offre des habitats aquatiques favorables aux salmonidés (Truite, saumon, etc.). Les précipitations fréquentes et la présence importante de roches imperméables alimentent les rivières en eau vive et fortement oxygénée. Ceci associé à des températures modérées et une amplitude thermique saisonnière modérée offrent des conditions particulièrement adaptées à l'élevage de la truite. Les truites sont en effet considérées comme des espèces d'eau froide. C'est ainsi que la truite fario est l'espèce autochtone qui s'est installée en Bretagne, il y a 11 000 ans lors du retrait des glaciers.



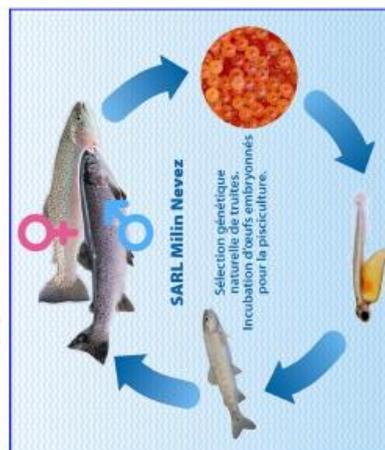
La Bretagne est l'unique région comportant un réseau de 30 rivières à saumons et constitue même un conservatoire pour ces espèces (AAPPM). Ces rivières présentent les conditions idéales de dénivelé, courant, oxygénation, température, acidité et turbidité de l'eau. La truite fario, dont les exigences écologiques sont particulièrement fortes vis-à-vis de la qualité du milieu, est une des espèces repères, un véritable témoin de la santé des rivières bretonnes.

La Bretagne est surtout dotée de petits cours d'eau. En dehors de la Vilaine, les rivières ne dépassent pas 100 km, en particulier à l'ouest, et leurs bassins versants sont peu étendus. S'il y a bien une particularité qui rend les rivières bretonnes remarquables, c'est leur contact direct quasi systématique avec la mer. Les rivières bretonnes sont majoritairement des rivières de première catégorie dites à salmonidés.

30/10/2018
Naxosème Assemblée sectorielle Agriculture

17

4. COOPÉRATIVE (6)

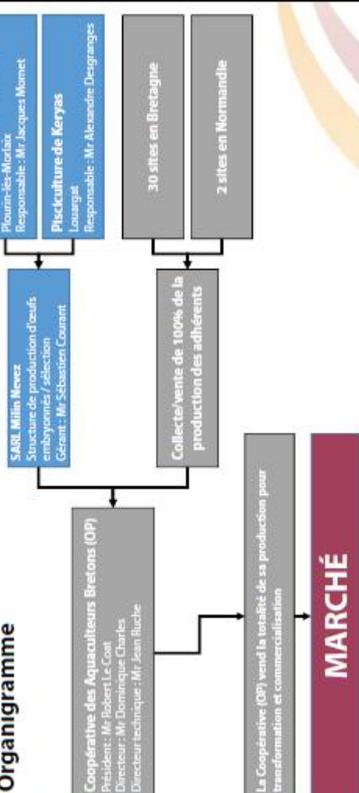


30/10/2018
Naxosème Assemblée sectorielle Agriculture

19

4. COOPÉRATIVE (5)

Organigramme

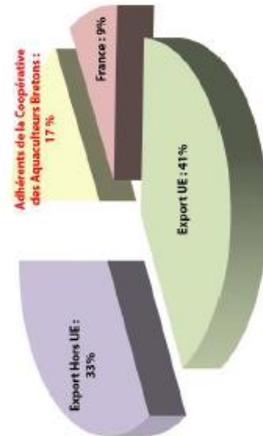


30/10/2018
Naxosème Assemblée sectorielle Agriculture

18

4. COOPÉRATIVE (7)

Répartition des ventes d'œufs 2017



La pisciculture du Moulin Neuf à Plourin-les-Moines produit des œufs embryonnés destinés à approvisionner les piscicultures des adhérents mais aussi nos clients extérieurs à la coopérative, en France et à l'International.

30/10/2018
Naxosème Assemblée sectorielle Agriculture

20



4. COOPÉRATIVE (8)

Coopérative des aquaculteurs bretons

Maitrise du développement économique, respect de l'environnement et responsabilité sociale : l'aquaculture durable est notre métier.

30/10/2018 27

Neuvième Assemblée sectorielle Aquaculture

4. COOPÉRATIVE (9)

Cycle de Vie d'une truite, son élevage demande de 9 à 36 mois

1-L'ÉLEVAGE

Les truites ont une vitesse de croissance qui est un peu plus lente que celle de la carpe. Elles ont besoin d'être nourries et surveillées.

C'est à partir de ce moment que les premiers repas seront distribués.

2-L'INCUBATION

La femelle des truites et les mâles se réunissent pour se reproduire. Les œufs sont déposés sur les pierres ou dans des filets.

3-L'INCUBATION ET L'ÉCLOSION

Après 3 semaines, les œufs éclosent. Les alevins commencent à se nourrir.

4-L'ÉLEVAGE EN BASSIN

Les truites sont élevées dans des bassins plus grands (entre 100 à 400 M²). Elles y passent leur vie jusqu'à la récolte.

5-L'ÉLEVAGE EN BASSIN ET LE DÉMARRAGE

Les truites sont élevées dans des bassins plus grands (entre 100 à 400 M²). Elles y passent leur vie jusqu'à la récolte.

6-L'ÉLEVAGE EN BASSIN ET LE DÉMARRAGE

Les truites sont élevées dans des bassins plus grands (entre 100 à 400 M²). Elles y passent leur vie jusqu'à la récolte.

30/10/2018 28

Neuvième Assemblée sectorielle Aquaculture

4. COOPÉRATIVE (10)

Évolution de la production par calibre depuis 2009

Années	Répartition en Tonne par calibre de 2009 à prévision 2018				Programme de volume total (en tonnes) de 2009 à prévision 2018
	Truites de 200 à 300g	Truites de 1 à 2 kg	Truites supérieures à 2kg	Truites élevées en mer	
2009	100	100	100	100	300
2010	100	100	100	100	300
2011	100	100	100	100	300
2012	100	100	100	100	300
2013	100	100	100	100	300
2014	100	100	100	100	300
2015	100	100	100	100	300
2016	100	100	100	100	300
2017	100	100	100	100	300
Prévision 2018	100	100	100	100	300

30/10/2018 29

Neuvième Assemblée sectorielle Aquaculture

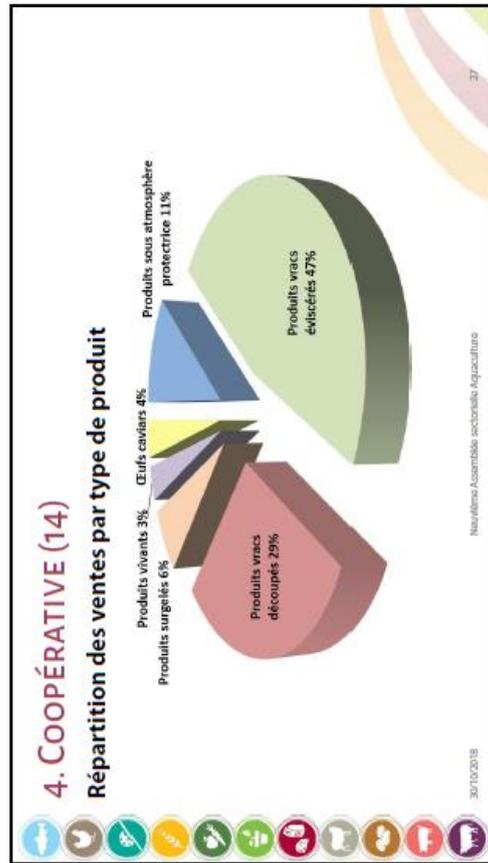
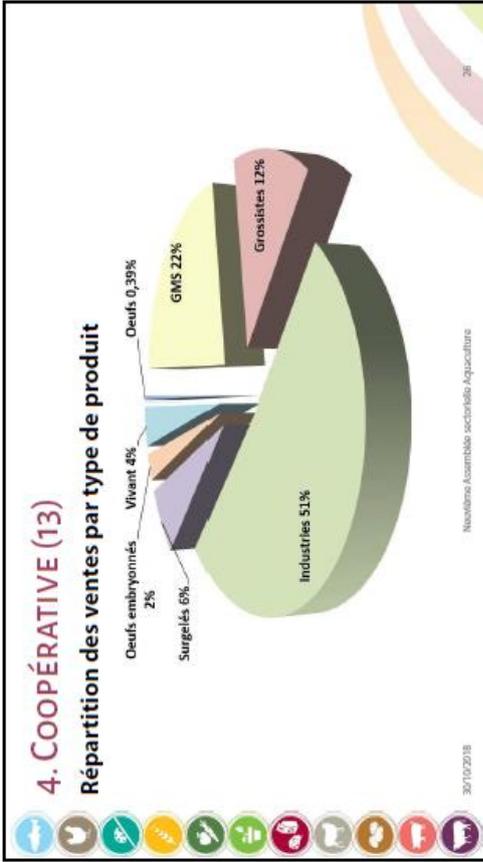
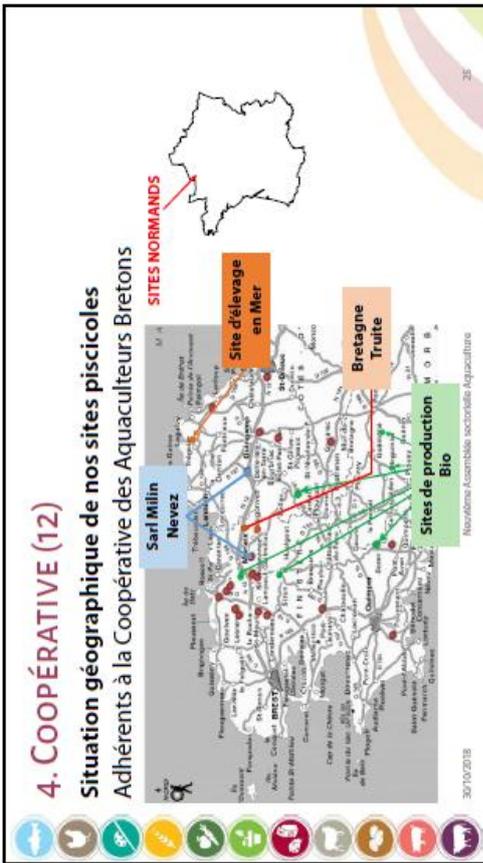
4. COOPÉRATIVE (11)

Évolution de la production par calibre depuis 2009

Années	Truites de 200 à 300g	Truites de 1 à 2 kg	Truites supérieures à 2kg	Truites élevées en mer
2009	33%	37%	29%	1%
2010	33%	37%	29%	1%
2011	33%	37%	29%	1%
2012	33%	37%	29%	1%
2013	33%	37%	29%	1%
2014	33%	37%	29%	1%
2015	33%	37%	29%	1%
2016	33%	37%	29%	1%
2017	33%	37%	29%	1%
Prévision 2018	67%	13%	9%	1%

30/10/2018 30

Neuvième Assemblée sectorielle Aquaculture





5. VOYAGE D'ÉTUDE (1)

- Projet FEAMP-SOCOPRO — 50% d'intervention dans les frais !
- Suite à la dernière Assemblée sectorielle :
 - Où : Nord et/ou Est de la France
 - Quand : janvier – février
 - Quoi : salmoniculture + nouvelles technologies + autres ...
 - Comment : en car 2 ou 3 jours
- Interlocuteur : Yannick Jouan, animateur de la Filière Aquacole du Grand-Est
- 2 scénarios (2 jours ou 3 jours)

30/10/2018 Nouvelle Assemblée sectorielle Aquaculture

5. VOYAGE D'ÉTUDE (2)

Scénario 1 : 2 jours

Jour 1 :

- 1. Moulin neuf (Y. Jouan)
Recirculation partielle l'été
- 2. Vold Vacon (élevage des S. du Heimbach)
O₂ liquide
- 3. URAFPA
Plateforme d'aquaculture expérimentale

Jour 2 :

- 4. Messang pisciculture
Filets, SHV par vecteurs spéciaux, FEAMP
- 5. Pisciculture de Sparsbach
Alsa-pisci-protect
- 6. Aux Sources du Heimbach
Atelier de transformation et élevage d'écrevisse

30/10/2018 Nouvelle Assemblée sectorielle Aquaculture

5. VOYAGE D'ÉTUDE (3)

Scénario 2 : 3 jours

Jour 1 :

- 1. Moulin neuf (Y. Jouan)
- 2. Vold Vacon (élevage des S. du Heimbach)
- 3. URAFPA

Jour 2 :

- 4. Messang pisciculture
- 5. Pisciculture de Sparsbach
- 6. Aux Sources du Heimbach

Jour 3 :

- 7. Pisciculture Blausee
Truites bio
- 8. Tropen Haus
Caviar, musée esturgeon et serre tropicale

30/10/2018 Nouvelle Assemblée sectorielle Aquaculture

6. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS (1)

- 2 représentants effectifs : Alain Schonbrodt et Olivier Mathonet
- 2 représentants suppléants : Jean-Michel Stalmans et Thierry Bay
- Mandats à renouveler : 1 effectif (Alain Schonbrodt) et 1 suppléant (Thierry Bay)
- Candidatures reçues au 29/10 : Alain Schonbrodt et Thierry Bay
- Rappel des règles :
 - Vote à bulletin secret
 - 1 vote par producteur présent (présentation)
 - Mandat de 3 ans
 - Candidature au plus tard la veille de l'AS
 - Tout producteur wallon actif (spéculation)
 - Le candidat qui récolte le plus de voix est élu effectif, le deuxième est élu suppléant
 - Toute absence non justifiée d'un membre effectif sans remplacement par un membre suppléant ou tout défaut de présence à plus de 3 réunions consécutives du Collège ou à une assemblée sectorielle entraîne une révocation automatique en tant que membre effectif ou suppléant et son remplacement.

30/10/2018 Nouvelle Assemblée sectorielle Aquaculture



6. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS (2)

• Vote

- **Candidat** : Alain Schonbrodt (Pisciculture de la Wamme)

Nombre de voix :




- **Candidat** : Thierry Bay (Pisciculture Belgian Quality Fish)

Nombre de voix :

30/10/2018 33
Nouvelle Assemblée sectorielle Aquaculture

7. SÉCHERESSE 2018

Bilan

- **16 tonnes** mortes (d'après les pisciculteurs ayant répondu)

MAIS

- Beaucoup de truitelles, alevins et géniteurs
- Sur **10 sites** maïs 2/3 à Freux
- Sécheresse **historique** à impacts très différents suivant les bassins versants

Indemnités :

- **Interdites** par l'UE, PAS une calamité naturelle pour l'aquaculture !
- Gros risque d'**amende** si la Région intervient

MAIS

- **Concertation** avec le cabinet du Ministre Collin pour trouver des parades (aides de minimis **3X10.000€** sur 3 ans, etc)
- Très compliqué à cause de la réglementation européenne
- Dossier a pris du retard avec la peste porcine africaine
- Prochaine rencontre en novembre ?

30/10/2018 34
Nouvelle Assemblée sectorielle Aquaculture

8. SHV – NHI, ÉTAT DE LA SITUATION (1)

• Invité : **Dr François Loeffrig**
Docteur en médecine vétérinaire
Laboratoire de pathologie des poissons
CER Groupe




30/10/2018 35
Nouvelle Assemblée sectorielle Aquaculture

8. SHV – NHI, ÉTAT DE LA SITUATION (2)

Septicémie Hémorragique Virale (SHV - VHS)

- Maladie provoquée par un virus (Rhabdovirus).
- Portage asymptomatique après épisode clinique.
- Transmission « *pseudo-verticale* » des géniteurs vers descendance.
- Désinfection des œufs.
- Maladie si t° < 15°C
- Maladie qui tue dans les élevages et dans le milieu naturel





30/10/2018 36
Nouvelle Assemblée sectorielle Aquaculture



8. SHV – NHI, ÉTAT DE LA SITUATION (3)

Symptômes

- Anémie
- Exophtalmie
- Hémorragie
- Dymélanose

CER Groupe

Novembre Assemblée sectorielle Aquaculture

30/10/2018

8. SHV – NHI, ÉTAT DE LA SITUATION (4)

Méthodologie de diagnostic

Isolation of virus

CER Groupe

Novembre Assemblée sectorielle Aquaculture

30/10/2018

8. SHV – NHI, ÉTAT DE LA SITUATION (5)

Méthodologie de diagnostic

Organs are excised

Homogenisation

CER Groupe

Novembre Assemblée sectorielle Aquaculture

30/10/2018

8. SHV – NHI, ÉTAT DE LA SITUATION (6)

Méthodologie de diagnostic

Inoculation on cell cultures

Examination of cell culture for CPE

CER Groupe

Novembre Assemblée sectorielle Aquaculture

30/10/2018



8. SHV – NHI, ÉTAT DE LA SITUATION (7)

Cultures cellulaires et effets cytopathogènes (ECP)

30/10/2018

Maximélie Assenballe, sectorielle Aquaculture

47

8. SHV – NHI, ÉTAT DE LA SITUATION (8)

Identification (IPox ou IF)

30/10/2018

Maximélie Assenballe, sectorielle Aquaculture

42

8. SHV – NHI, ÉTAT DE LA SITUATION (9)

Identification (ELISA)

30/10/2018

Maximélie Assenballe, sectorielle Aquaculture

43

Fixation de l'anticorps n°1
 Fixation du virus sur l'anticorps
 Reconnaissance du virus par l'anticorps n°2
 Coloration du substrat

8. SHV – NHI, ÉTAT DE LA SITUATION (10)

Epidémie SHV 2018

Chez Mme YERNAULT :

- Inspection inopinée de l'AFSCA quelques jours auparavant sans remarque
- Inspection complète lors du 1^{er} prélèvement CER : **aucune** mortalité, aucun symptôme, aucune lésion à l'autopsie
- Inspection complète lors du 2^{ème} prélèvement CER : **aucune** mortalité ni symptôme ni lésion
- 1^{er} prélèvement : 6 tubes avec 4 positifs par l'ANSES Brest et résultat identique pour le CER
- 2^{ème} prélèvement : 3 tubes avec 1 positif par l'ANSES Brest et **même** tube positif pour le CER

TOUS LES PRELEVEMENTS NE SONT DONC PAS POSITIFS

Dans les autres piscicultures : résultats positifs uniquement sur quelques poissons « sélectionnés »

A la Galette : livraison du 15 juillet, 4 truites mortes le 09-10 septembre et puis plus aucune mortalité

Le séquençage confirme identité TOTALE du virus isolé à la Galette et chez Mme YERNAULT.

Isolément du virus SHV dans des réserves de pêcheurs qui n'ont plus reçu de poisson de Mme YERNAULT depuis mi-juillet. Avec parfois nettoyage entre les livraisons effectuées par d'autres pisciculteurs ou en direct.

Aucune lésion lors des autopsies pour prélèvements.

30/10/2018

Maximélie Assenballe, sectorielle Aquaculture



9. POINTS D'ATTENTION (1)

Guide d'autocontrôle pour l'abattage, la préparation et la vente de salmonidés d'aquaculture à la ferme :

- Finalisé AVEC vos commentaires
- En cours de traduction à l'AFSCA avant dépôt au Conseil Scientifique

Qualité différenciée :

- Cahier des charges finalisé
- Vote des AWs pour être porteurs du label
- Plan de contrôle presque finalisé
- Recherche d'organismes certificateurs prêts à faire les contrôles (QP ?)
- Nom ? Pas de mention géographique ...
- Idée ? Truites de rivière affinées, Truites de rivière, Truites du terroir ...?

30/10/2018

Nouvelles Assemblée sectorielle Aquaculture

45

9. POINTS D'ATTENTION (2)

Courriers

1. Mémo sur les pistes d'aides au secteur
 - Reconnaissance des AWs comme **Organisation de producteurs**
 - Possibilités FEAMP non prises en compte dans le plan wallon
 - Urgence de la disponibilité du FEAMP pour les investissements
 - Taux du FEAMP !
2. Mémo sur la conversion biologique (projet d'AGW et d'AM)
 - Suite à la concertation avec les AWs et le cabinet
 - Plus de détails lors de la prochaine AS
3. Mémo sur les maladies virales et l'abattage
 - Évaluation d'un **véhicule d'abattage mobile** pour les piscicultures contaminées en vue de valoriser les poissons non atteints (agrément)

30/10/2018

Nouvelles Assemblée sectorielle Aquaculture

46

9. POINTS D'ATTENTION (3)

Réunion de concertation avec le Service de la pêche (19/10/18)

- Appels marché 2019 post-posés (statuts sanitaires incertains)
- Si fermeture de la pêche et impossibilité de livrer AVANT la fin de la saison : paiement et éventuellement reapprovisionnement ailleurs ou retard de la fermeture
- Défaut d'approvisionnement : ajout de **conditions exceptionnelles** (pollution, sécheresse, SHV-NHI, inondations, vols, détériorations) AVEC pièces justificatives
- Quantités livrées : actuellement, pas de différence de plus de 25%
- Pour 2019, différence jusqu'à 40%
- Critères d'attribution : élevage sur **source** = à moins d'1km d'une source si pas d'étang privé en amont
- Changement : « cycle d'élevage complet » → « Site classé indemne de SHV-NHI »
- PV à suivre dès réception du nouveau CdC

30/10/2018

Nouvelles Assemblée sectorielle Aquaculture

47

10. POINTS DIVERS

1. Vos points
2. Ordre du jour de la prochaine Assemblée sectorielle

30/10/2018

Nouvelles Assemblée sectorielle Aquaculture

48



MATÉRIEL PROMOTIONNEL DISPONIBLE (1)

APAQ-W

Nouvelle responsable des secteurs élevage et petit élevage :

Laetitia Van Roos
 l.vanroos@apaqw.be
 +32 (0) 495 / 25 . 01 . 04
 +32 (0) 81 / 33 . 17 . 35



Wallonie agriculture
 Apaq-W

30/10/2018

Nous sommes Assemblée sectorielle Agriculture

MATÉRIEL PROMOTIONNEL DISPONIBLE (2)

Matériel à disposition

Sets de table

Brochures en français

Brochures en allemand

Affiches






Wallonie agriculture
 Apaq-W

30/10/2018

Nous sommes Assemblée sectorielle Agriculture

MATÉRIEL PROMOTIONNEL DISPONIBLE (3)

Matériel à disposition

+ quelques milliers d'anciennes brochures...







Wallonie agriculture
 Apaq-W

30/10/2018

Nous sommes Assemblée sectorielle Agriculture

RESTEZ INFORMÉS ..

www.filaagri.be/aquaculture

EasyAgri, la plateforme de vente d'animaux




CIV / CIL, bientôt CELL'AGRI

Cellule d'Informations Intersectorielles - Agriculture

Facebook @CollègeDesProducteurs
 Twitter @FILAagri
 YouTube / Collège des producteurs

Wallonie agriculture
 Apaq-W

30/10/2018

Nous sommes Assemblée sectorielle Agriculture



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

ENFIN DES PRIX JUSTES EN AGRICULTURE !

Crédit: Illustration par Saz

30/10/2018

Naxième Assemblée sectorielle Agriculture

PRIX JUSTE

**PRIX JUSTE
PRODUCTEUR**

Intéressés ?

Facebook @Prixjusteproducteur
 Twitter @prix_juste
 Internet <http://prixjuste.be>

Contact: **Mayné Bernard**
 +32 (0) 81 / 24 . 04 . 47
 +32 (0) 479 / 24 . 89 . 08
 info@prixjuste.be

30/10/2018

Naxième Assemblée sectorielle Agriculture